

APPEL D'OFFRES
N°83368003/2021/GIZ/CI

APPEL D'OFFRES AUX BUREAUX D'ETUDES POUR L'APPUI A L'ELABORATION D'UNE POLITIQUENATIONALE DE GESTION DES FRONTIERES DE LA CÔTE D'IVOIRE

1. L'Agence de Coopération Allemande au Développement (GIZ) a été chargée par le Ministère Fédéral Allemand des Affaires Etrangères d'apporter une assistance au Programme Frontalière de l'Union Africaine (PFUA). Dans le cadre de la réalisation de ce programme, la GIZ travaille avec le Secrétariat Exécutif de la Commission Nationale des Frontières de la République de Côte d'Ivoire (SECNFCI).

2. Inspiré par la Stratégie de l'Union Africaine pour une Meilleure Gouvernance Intégrée des Frontières, le plan des Règlements sanitaires internationaux (2005), etc... de l'UA, la Côte d'Ivoire a entrepris de développer une politique nationale des frontières (PNF). L'objectif principal de la PNF est de doter le pays d'un outil de référence en matière de gestion des frontières qui constitue une dimension importante des Politiques et Stratégies de développement de la Côte d'Ivoire. La politique sera développée à travers une approche participative et tiendra compte de la dimension régional (CEDEAO) et continental, exprimé surtout, dans le projet de Stratégie de l'Union Africaine pour la Gouvernance des Frontières. La PNF couvrira plusieurs domaines prioritaires : (1) la délimitation/démarcation des frontières ; (2) la coopération transfrontalière ; (3) le développement et l'équipement des zones frontalières ; (4) la sécurité et la migration ; (5) le renforcement des capacités ; (6) le financement et la mobilisation des ressources ; (7) la mise en œuvre et le suivi / évaluation du programme et le pilotage politique, stratégique et opérationnel. Le processus de son élaboration sera piloté par un Comité Technique (CT) chargé de l'Elaboration de la Politique Nationale de Gestion des Frontières, qui établira une cellule de travail composée d'experts étatiques et de facilitateurs / rédacteurs - consultants.

3. C'est dans cette perspective que le programme envisage d'engager un bureau d'études regroupant les consultant(e)s / facilitateurs/trices / rédacteurs/trices régionaux/ales spécialisé(e)s dans l'élaboration et rédaction de stratégies ou de politiques publiques ainsi que dans l'animation des processus participatifs.

4. L'objectif global de la consultance est d'élaborer une Politique Nationale de Gestion des Frontières assortie d'un plan d'action. Le processus est décrit dans les termes de référence et sera réalisé à travers plusieurs étapes : élaboration d'une méthodologie ; animation des ateliers régionaux et nationaux ; rédaction d'un document de diagnostic ; validation du document par le CT ; élaboration d'un projet de la politique et son plan d'action ; validation des documents par le CT.

5. Le principal lieu de la consultance est la Côte d'Ivoire, où les consultants vont passer environ 70 jours (par consultant). De multiples voyages le long de la frontière seront nécessaires. Tout le travail sera conduit en étroite coopération avec le CT et le SECNFCI qui se chargeront aussi de la logistique.

6. Le bureau d'études mettra à disposition l'expertise requise sous forme de deux (2) consultants avec les profils suivants :

7. a) Le/La consultant(e) principal(e) agira comme chef de mission et à ce titre se chargera de la rédaction ainsi que la supervision de la rédaction des documents par son assistant et de la coordination avec les structures susmentionnées. Il/elle doit être titulaire d'un diplôme universitaire (Master, Doctorat, PhD) en sciences sociales, planification ou développement local, économie, études juridiques, ou autres diplômes équivalents et doit avoir une expérience professionnelle de 10 – 15 ans au moins dans l'un ou plusieurs des domaines pertinents : gestion des frontières, décentralisation, coopération transfrontalière, intégration régionale, migration, etc.

8. b) Le/La consultant(e) assistant(e) se chargera de la réalisation de la recherche, de l'animation des ateliers et de la rédaction des documents. Il/elle doit être titulaire d'un diplôme universitaire niveau minimum Master 2 en Géographie, aménagement du territoire, agronomie, sociologie, SIG, ou tout autre diplôme équivalent ; et doit avoir une expérience professionnelle de 5–10 ans au moins dans l'un ou plusieurs des domaines pertinents : gestion des frontières, décentralisation, coopération transfrontalière, intégration régionale, migration, etc.

9. Ensembles, les consultants(tes) doivent disposer d'une grande capacité prouvée dans le domaine de la recherche, la synthèse et la rédaction de documents ainsi que l'animation et la facilitation d'ateliers. Ils/elles doivent par ailleurs être capables de travailler en équipe, et de respecter les délais. La connaissance approfondie de l'espace et des politiques de la CEDEAO est obligatoire.

10. La GIZ invite les bureaux d'études intéressés et qualifiés dans le domaine à soumettre leurs offres technique et financière selon les critères définis dans le dossier d'appel d'offres. Ils peuvent demander le dossier d'appel d'offres, portant clairement la mention « Demande Dossier d'Appel d'Offres N° 83368003 PNF de la Côte d'Ivoire » via à l'adresse mail ci-dessous.

Le dossier d'appel d'offre sera **transmis uniquement par voie électronique**.

11. Les offres technique et financière doivent être rédigées en langue française et doivent être **obligatoirement transmis par voie électronique** au bureau GIZ Côte d'Ivoire à l'adresse suivantes :

Email: CI_Inquiry@giz.de

L'offre doit être déposée au plus tard le 04.02.2021
La non-conformité de la présentation de l'offre entraine son rejet.

Les questions et demandes de clarifications seront adressées uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : CI_Inquiry@giz.de portant clairement la mention « **Clarification d'Appel d'Offres N° 83368003 PNF Côte d'Ivoire** »

L'offre doit être déposée au plus tard le 04.02.2021